

**Procès-verbal de la quatrième (4^e) rencontre du
Comité d'Accessibilité de Hearst
Le 23 novembre 2017**

La quatrième (4^e) rencontre de ce comité a eu lieu à midi dans la salle de conférence de l'Hôtel de ville de Hearst, située au 925, rue Alexandra.

Étaient présents: Anne-Marie Portelance, Présidente, André Rhéaume,
Chantal G. Dillon, Aline Morissette, Jean-Paul Grondin, Agathe Cheff
et Tammy Coulombe.

1. Ouverture

La présidente ouvre la rencontre à 12 h 08. Elle souhaite la bienvenue aux membres de la direction y compris Tammy Coulombe, en tant que nouveau membre du comité.

2. Revue du procès-verbal de la dernière rencontre (22 septembre 2017) et du Compte-rendu de la dernière rencontre publique (10 octobre 2017)

Anne-Marie Portelance fait la revue du procès-verbal de la rencontre précédente et du Compte-rendu de la dernière rencontre publique.

3. Sujets émanant du procès-verbal de la rencontre précédente (22 septembre 2017).

A.M. Portelance annonce qu'un brunch sera organisé le dimanche 10 décembre 2017, à 10h30 pour célébrer le 10^e anniversaire du Comité d'accessibilité de Hearst. Il est alors proposé d'ajouter plus de photos d'évaluations à la présentation PowerPoint du comité, Tammy Coulombe se porte volontaire pour le faire. La présidente demande à trois personnes de prendre la parole lors du 10^e anniversaire ; André Rhéaume en tant que conseiller municipal, Julie Lanoix comme membre de l'exécutif et Claire Forcier en tant que bénévole. Anne-Marie Portelance s'occupera de la logistique entourant l'événement. Jean-Paul Grondin et Aline Morissette apporteront des ballons aux couleurs du logo. La présidente rappelle aux membres de lui confirmer leur présence. Elle précise que le brunch est « à nos frais ».

La présidente fait un suivi concernant le projet avec l'École publique Passeport Jeunesse qui a pour but de souligner la Journée internationale des personnes handicapées. Julie Lanoix, Claire Forcier et Anne-Marie Portelance ont fait une présentation au personnel enseignant ainsi qu'aux élèves du niveau secondaire. L'activité de «geocaching» aura lieu à une date ultérieure.

A.M. Portelance informe les membres que Tammy Larouche, Conseillère communautaire des Services aux victimes sera l'invitée du mois pour la rencontre publique d'avril 2017. On suggère d'écrire un article sur le sujet dans le journal local

4. Affaires nouvelles

- Le Comité désire féliciter l'équipe des travaux publics pour l'entretien des trottoirs et des stationnements accessibles.
- A.M. Portelance partage un diagramme expliquant le concept « AMP – Access zone », c'est-à-dire faciliter le déplacement du véhicule au trottoir en éliminant la bordure de ciment. La présidente fait remarquer que la personne handicapée n'est pas toujours conductrice, elle est souvent passagère du véhicule. À noter, les rampes d'accès sont parfois à l'arrière ou sur le côté du véhicule. Il serait donc souhaitable d'améliorer la conception de ces stationnements, surtout près des institutions bancaires. Avec l'accord du comité, la présidente désire proposer le concept au groupe des Travaux publics. Tammy Coulombe fera le suivi.

La présidente note que la Bibliothèque publique de Hearst n'a pas de stationnement accessible. Une discussion a alors lieu sur l'emplacement et les besoins des stationnements accessibles actuels.

- Les membres proposent d'évaluer la caserne de pompiers en 2018 afin de compléter l'évaluation des bâtiments municipaux. En second lieu, le comité entamera la révision des évaluations antérieures.

5. Trouvaille du mois

Congé d'urgence personnelle :

Le congé d'urgence personnelle est un congé non payé avec protection de l'emploi d'une durée maximale de 10 jours par année civile. Pour que vous puissiez y avoir droit, votre employeur doit employer au moins 50 employés de façon régulière. Ce congé peut être pris en cas de maladie, de blessure ou d'urgence médicale personnelle. Il peut également être pris en cas de décès, de maladie, de blessure, d'une urgence médicale ou d'une affaire urgente concernant des membres de la famille. Ce seuil serait éliminé en 2018 avec le projet de loi 148.

https://www.labour.gov.on.ca/french/es/pubs/brochures/br_leaves.php

6. Levée de la séance

- La présidente lève la séance à 13 h 18 et souhaite joyeuses fêtes à tous.

La prochaine rencontre des membres de la direction aura lieu le vendredi 23 février 2018 à 12 h (midi) à la salle de conférence de l'Hôtel de ville. La prochaine rencontre publique aura lieu le vendredi 27 avril 2018 à 19 h à la Place du marché de la scierie patrimoniale.

Anne-Marie Portelance, Présidente